

MORZINE- LES GETS – ALPES (Haute-Savoie)  
8/13 et 14/15 ans  
Réf. 057 002 001

Cocktail sportif en montagne  
Avec option

VPT « Grand Est »  
AGREMENTS  
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports  
CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 – CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930



L'adresse du centre vous sera communiquée avec la convocation départ.

## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus :

- ⇒ Le 1<sup>er</sup> jour vers 16 heures, et seront repris
- ⇒ Le dernier jour vers 9 heures

## TRANSPORT

En train ou en car (selon les effectifs) au départ de LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy. ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg. CHAMPAGNE ARDENNE : Châlons-en-Champagne, Reims, et BOURGOGNE : Dijon, Besançon, Lyon et PARIS.

## PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

*Premier repas servi* : dîner du 1<sup>er</sup> jour

*Dernier repas servi* : petit déjeuner ou déjeuner (panier repas) du dernier jour.

## SITE

- Situation géographique

Dans le massif du Haut-Chablais, Morzine, grand village sur la Dranse, s'étend au pied des montagnes, dans un environnement de forêts et d'alpages.

- Cadre de vie

Colonie de vacances avec hébergement dans un chalet de type hôtel de collectivité, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets.

Les jeunes seront affectés à leur logement selon les tranches d'âge ou affinités annoncées avant le départ.

## ACTIVITES

Sensations et grand air au programme !

Envie de grimper toujours plus haut ? Une séance d'escalade t'attend, encadrée par un guide de haute montagne. Pour les amateurs de frissons, on embarque pour une descente en rafting sur la Dranse, avec une équipe au top ! Et pour te rafraîchir : baignades à gogo, entre la piscine et le lac de Montriond. La montagne comme tu ne l'as jamais vécue !

Il comprend :

Escalade : 1 séance d'initiation sous la conduite d'un guide de haute montagne.

Rafting en eaux vives : 1 séance sur la Dranse avec un club spécialisé.

Baignade : en piscine ou au lac de Montriond.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Certificat médical pour la pratique des activités sportives + pass nautique+ autorisation parentale pour la pratique des activités d'eaux vives.

## ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation – hygiène).

Le lever, le petit-déjeuner et le coucher seront individualisés.

Le lavage du linge n'est pas assuré, ainsi nous vous demandons de veiller à donner le nécessaire. Veillez à ne pas oublier des tenues chaudes car les soirées peuvent être fraîches en altitude.

Un assistant sanitaire diplômé veille à la bonne santé de tous, en collaboration avec le médecin habituel du centre. Veillez à ce que la fiche sanitaire de liaison soit bien complétée, surtout la partie : « renseignements médicaux » avec présence du certificat médical étant donné la pratique d'activités sportives.

Pour les temps de vie quotidienne - lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge - un adulte est responsable d'un petit groupe de 6 à 10 enfants pendant toute la durée du séjour, créant ainsi un climat sécurisant et permettant à chacun de conserver ses repères. Ceci est particulièrement important pour les plus jeunes en quête de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

**Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...**

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

## POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : [www.ondonnedesnouvelles.com](http://www.ondonnedesnouvelles.com)

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :
  - Identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
  - Mot de passe : de votre choix
2. Etape 2 :
  - Cliquez sur accéder au journal de votre enfant
  - Code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

## PREPARER LE SEJOUR

- Trousseau : **IMPORTANT** : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur. A partir de 13 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué. Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir un sac de couchage et, pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.

- Argent de poche : à discrétion de la famille. Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Le montant donné à l'enfant sera contrôlé au moment du départ et l'équipe pourra prendre en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- Santé : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- Utilisation du téléphone mobile : l'usage abusif du portable peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.
- Objet de valeur : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones .....

## ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

**Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles, bijoux, espèces,...) ne sont pas garantis par l'assurance.**

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## DOCUMENTS A FOURNIR

### A compléter/télécharger dans votre espace client :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels
- La copie des vaccins
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM
- Le pass nautique

### A remettre au départ

- Une enveloppe argent de poche
- Toute correspondance utile au directeur

### A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

**L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE**